



Syndicat Scolaire de Pange
4 Allée des Tilleuls
57530 PANGE
tel : 03.87.64.20.14
Mail : sivupange@gmail.com

Note d'information aux parents (2):

La modification du RPI est actée. Le Sivu scolaire de Pange s'est donc élargi pour intégrer la commune de Silly-sur-Nied. La prise en charge des enfants de nos quatre communes se fera de la façon suivante à la rentrée 2025-2026 :

1. La scolarité :

L'école maternelle se situe à Silly-sur-Nied, elle accueillera 3 classes. L'école élémentaire, localisée à Pange, sera composée de 5 classes. L'Inspection de l'Education Nationale nous a assuré que les enseignantes titulaires de leur poste resteraient en place.

Les dossiers scolaires des enfants déjà scolarisés dans les écoles de Silly-sur-Nied et Pange seront transférés dans les nouvelles écoles si besoin. Pour le passage de grande section au CP, le dossier est transmis automatiquement.

Pour une première inscription en petite section de maternelle merci de contacter l'école par mail : ce.0572738@ac-nancy-metz.fr

Pour une première inscription en école élémentaire : ce.0572568@ac-nancy-metz.fr

2. Transports scolaires :

Cette question est toujours en discussion avec la Région Grand Est. Le transport scolaire aura lieu le matin et en fin de journée scolaire. Il n'y aura pas de transport à la pause méridienne. Les horaires doivent encore être validés par le transporteur et la Région. Dès que la projection sera validée, les horaires seront transmis aux écoles et soumis au vote en conseils d'écoles. Il y aura un décalage entre les horaires de l'école maternelle de Silly-sur-Nied et ceux de l'école élémentaire de Pange pour permettre aux parents qui le souhaitent de récupérer les fratries sur les 2 sites.

3. Restauration scolaire et service d'accueil périscolaire et extrascolaire :

Deux sites de restauration scolaire sont maintenus : Pange et Silly-sur-Nied. Les enfants inscrits à la cantine déjeunent donc dans le village dans lequel ils sont scolarisés. Le fonctionnement sera uniformisé sur le modèle déjà en place à Pange.

Deux services d'accueil seront maintenus à Silly-sur-Nied et à Pange. Les horaires d'ouverture sont maintenus de 7h à 18h30. Les familles pourront choisir le lieu de prise en charge : Pange ou Silly-sur-Nied. Le transport scolaire permettra aux enfants de rejoindre le lieu d'accueil périscolaire si besoin.

L'accueil du mercredi et l'accueil extrascolaire se feront à Pange de 7h30 à 18h.

Tout enfant qui fréquente les écoles de Silly-sur-Nied ou Pange, devra fournir un dossier d'inscription périscolaire, même s'il ne fréquente pas le service. Ce dossier nous permet d'avoir les informations d'urgence concernant votre enfant.

Vous pouvez contacter Mme Schissler Zelia, directrice du service périscolaire, par mail : periscolaire.sivupange@orange.fr pour récupérer le dossier d'inscription.

Pour le Conseil syndical et la Municipalité de Silly-sur Nied,

La Présidente du Sivu scolaire,

Estelle Poirot

